



Imprimerie spéciale – 2, rue Romain Rolland – 21000 DIJON - CPPAP n° 1112 S 07665  
 Directeur de la publication : Edouard GUERREIRO - ISSN 0152-5859

N° 1207 du vendredi 29 Avril 2011 Prix : 0,50€ Date de dépôt : Vendredi 13 Janvier 2012

**LA LETTRE**  
**de l'Union**  
**Départementale**  
**FORCE OUVRIÈRE**  
**de Côte d'Or**

**EDITORIAL Crise ☞ Austérité ☞ Récession**

Chers (es) Camarades,

Au risque de passer pour le radoteur de service, il faut bien constater que la crise est toujours là et que nous nous y enfonçons un peu plus chaque jour. A cela rien d'étonnant puisqu'aucune mesure réellement efficace n'a été prise. Au contraire, les différents plans d'austérité ne font qu'aggraver une situation déjà passablement dégradée. L'exemple de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, pour ne citer que les derniers exemples est, hélas, là pour le démontrer. Comment ces pays qui connaissent une récession provoquée par les différents plans d'austérité imposés par la "troïka" (Europe, FMI et BCE) peuvent-ils s'en remettre. Le remède de cheval censé les remettre sur la « bonne voie » selon nos spécialistes en économie (vous savez, ceux qui n'ont rien vu venir. Oui, ceux qui ne nous ont pas entendu quand on leur disait ; attention le marché et l'ultra libéralisme nous conduisent tout droit dans le mur).

Ceux là même, qui aujourd'hui imposent à ces pays de vendre les "bijoux de famille", pour hypothétiquement s'en sortir ? Cette même "troïka" qui accuse les Grecs, les Portugais et les Espagnols et un peu la France aussi, (il n'y a pas de raison), de laxisme, alors que nous savons que la crise que nous traversons est due aux dérives des acteurs financiers et à l'absence de remise en ordre de règles. Une crise provoquée par le secteur bancaire privé qui a aggravé l'endettement des Etats, qui sont sommés de les aider afin d'éponger des pertes. Mais attention, si la situation revient à la normal, c'est promis, on recommence comme avant, bien entendu. Une vieille méthode utilisée bien des fois par le passé ; nationalisation des pertes et puis privatisation des bénéfices, naturellement. Comme disait l'autre ; circulez y a rien à voir !

Tous les pays de « la vieille Europe » sont taxés de

**SOMMAIRE**

Edito.....	Page1-2	Résultats Elections .....	Page 11
Vœux 2012.....	Page 3	Action syndicale.....	Page 12
Contre l'Austérité.....	Page 4-5	Elections Fonction Publique.....	Page 13
AG UDR Côte d'Or.....	Page 6	AFOC.....	Page 14
Formation.....	Page 7	Meeting .....	Page 15
Relations internationales.....	Page 8-9-10	Les chiffres.....	Page 16

laxisme. Une façon cynique, de préparer le terrain à de nouveaux plans d'austérité pour nos pays, mais aussi l'aveu que cette crise va perdurer et s'installer gravement et pour longtemps. Et ce ne sera pas le ballet incessant des limousines, à la limite de l'indécence, lors de sommets qui accouchent de souris qui y mettra un terme. Tout cela n'est qu'un rideau de fumée, une mise en scène médiatique et sécuritaire, inquiétante, pour convaincre les peuples de l'amère potion que nous concoctent nos gouvernants, à défaut de régler véritablement les problèmes. Et la France, me direz-vous ? Rien n'est exclu, comme l'a rappelé le Président de la République en des termes très choisis, mais plus directs que ceux du Premier Ministre : le dernier plan de rigueur est qualifié comme le plus important depuis la fin de la deuxième guerre mondiale ! On dirait une bonne nouvelle dit comme ça ! Tout l'art d'annoncer une bonne mauvaise nouvelle, en dévoilant de vraies fausses informations, notamment l'instauration d'une deuxième journée de solidarité vite abandonnée devant l'avancée à 2017 au lieu de 2018 de la réforme des retraites. Ouf, cela aurait pu être pire ! Belle mise en scène ! Nos camarades fonctionnaires, eux auront moins de chance, ils devront donner une journée quand ils seront malades, non mais ! Quand on est fonctionnaire, on ne doit pas tomber malade, point. Tout cela est orchestré et emballé dans une stratégie de peur destinée à faire passer la pilule !

Le plan d'austérité annoncé par Monsieur FILLON le 7 novembre est le prolongement de la destruction méthodique des services publics organisée, par le gouvernement, au travers de la révision générale des politiques publiques (RGPP), et de la contre-réforme des retraites de novembre 2010. Ce sont une fois de plus les budgets sociaux qui sont sabrés dans cette opération, et ce sont une fois de plus les salariés qui vont mettre la main à la poche pour payer les conséquences d'une politique responsable d'une crise qui n'est pas la leur.

Cette fois, on trouve au menu : une taxe sur les complémentaires santé, l'augmentation de la CSG, l'accélération et l'aggravation de la contre-réforme des retraites, la baisse des prestations sociales, l'augmentation des impôts par le gel des barèmes, l'augmentation de la TVA, des restrictions sur les dépenses de santé et donc sur la possibilité de pouvoir se soigner. Au nom du maintien du «fumeux» AAA, des exigences des marchés financiers et des rappels à l'ordre de l'OCDE, et alors que les prévisions de croissance sont encore en baisse, d'autres mesures sont encore à venir (même si Monsieur Baroin s'en défend, et élections obligent) : des groupes de pression patronaux, des partis politiques en campagne préparent le terrain. Et on évoque déjà la remise en cause des 35 heures, une accélération des suppressions de postes dans la Fonction publique, la baisse des cotisations patronales et leur remplacement par une TVA dite sociale, ou une taxe prétendument anti délocalisation. Au nom de la compétitivité des entreprises, il faudrait liquider la sécurité sociale.....

Il est très clair dans ce contexte qu'il n'y a pas d'autre issue que d'organiser une mobilisation générale pour le retrait de toutes ces mesures, et afin d'endiguer

cette casse des acquis sociaux et des valeurs démocratiques.

Afin de préparer un véritable rapport de force, en convaincant autour de nous, j'appelle donc tous les syndicats **FORCE OUVRIERE** du département à continuer d'informer les salariés de nos positions et de nos revendications, les tracts sont à leur disposition en permanence à **l'Union départementale des syndicats FORCE OUVRIERE de Côte d'Or**. Nos positions, contre la RGPP, contre l'austérité, pour l'emploi et pour un vrai service public, sur la retraite, la dépendance ont déjà trouvé un large écho. Les derniers résultats des élections dans le secteur public sont là pour montrer que nous gagnons en confiance et, par conséquent, en force. Les élections dans de nombreux secteurs démontrent également cette tendance. Mais pour gagner notre combat syndical en faveur de la justice et des valeurs républicaines qui nous sont chères, nous devons continuer de nous renforcer au travers des résultats électoraux dans les entreprises, mais aussi par l'augmentation du nombre des adhésions. Nous en avons fait une orientation de Congrès à Montpellier, celle-ci doit être portée par tous et toutes en la faisant nôtre, dans les syndicats et dans toutes nos structures syndicales.

Pour **l'Union départementale des syndicats FORCE OUVRIERE de Côte d'Or**, l'austérité « de droite comme de gauche, ou syndicale » est inacceptable. Nous devons combattre et nous devons condamner cette véritable dictature de la dette, qui nous conduit irrémédiablement à la récession avec tout ce qui va avec. Il faut relancer l'économie par l'augmentation du salaire et du point d'indice, et donc relancer l'emploi.

**Les salariés devraient  
payer une note, qui n'est  
pas la leur ! NON !  
Stop à l'austérité, non à la  
dictature de la dette !**

EG.

**NOTRE FORCE  
L'indépendance  
NOTRE OUTIL  
La syndicalisation**

**Une seule force syndicale  
FORCE OUVRIERE**

Les membres du Bureau, de la Commission Exécutive, le personnel administratif, vous présentent ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé et prospérité, que tous vos projets se réalisent. Une année pleine d'exigence et de détermination dans l'action syndicale, avec l'esprit de résistance, de revendication, de négociation et de contractualisation.

Edouard GUERREIRO  
Secrétaire Général

de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de Côte d'Or,



*« La lutte donne au triomphe la saveur de la passion, et la victoire embellit la conquête »*

G. Meredith



# ABANDON DE L'AUSTÉRITÉ

Les annonces du gouvernement accentuent l'austérité imposée depuis plusieurs années. Les salariés sont à nouveau très lourdement touchés : taxes sur les complémentaires de santé, augmentation de la CSG, accélération et aggravation de la contre-réforme des retraites de 2010, perte de pouvoir d'achat liée à la baisse des prestations sociales, détérioration et suppression accentuées des services publics et des services de santé, ajout ou instauration de journées de carence pour les salariés du privé et les fonctionnaires...

Pour la CGT-FORCE OUVRIÈRE, l'austérité «de droite comme de gauche» est inacceptable. FO condamne et combat cette véritable «dictature de la dette», qui vise à sacrifier les dépenses les plus essentielles pour réduire un endettement public dont les salariés ne sont pas responsables.

## IMPACTS CONCRETS DES MESURES D'AUSTÉRITÉ ANNONCÉES LE 7 NOVEMBRE 2011

### ACCÉLÉRATION DE LA CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES

Mesure emblématique, prise un an seulement après la promulgation de la loi rejetée par des millions de salariés. **Elle recule le droit à la retraite pour les générations 1952 à 1955.**

Ainsi un salarié :

- né en 1952 partira à 60 ans et 9 mois (au lieu de 60 ans et 8 mois) **+1 mois**
- né en 1953, à 61 ans et 2 mois (au lieu de 61 ans) **+2 mois**
- né en 1954, à 61 ans et 7 mois (au lieu de 61 ans et 4 mois) **+3 mois**
- né en 1955, à 62 ans (au lieu de 61 ans et 8 mois) **+4 mois.**

Soit 4,4 milliards d'économies d'ici à 2016 et à peine 100 millions d'euros pour 2012!

### BAISSE DES PRESTATIONS SOCIALES, FAMILIALES ET AIDES AU LOGEMENT

L'augmentation des prestations familiales et des aides au logement est bloquée à 1% au lieu d'être indexée sur l'inflation. On passe donc de 2,1% (inflation prévue en 2011) à 1%, soit une perte de pouvoir d'achat sur les allocations familiales, allocations de rentrée scolaire, le congé parental et les APL.

**Plus de 11 millions d'allocataires de prestations, soit les plus fragilisés, sont pénalisés!**

### IMPÔT SUR LE REVENU

Avec la désindexation du barème de l'impôt sur le revenu, l'évolution des tranches d'imposition sera gelée et ne tiendra plus compte de l'inflation.

**Plus nombreux seront ceux qui passeront à la tranche supérieure ou deviendront imposables, perdant du même coup des aides sociales, du fait du seul maintien de leur salaire au niveau de l'inflation!**

Cela touchera vraisemblablement plus de la moitié des contribuables.

### RESTRICTION POUR LA SANTÉ

En réduisant les dépenses d'assurance-maladie (ONDAM) à 2,5% au lieu de 2,8%,

**c'est un tour de vis de près de 500 millions d'euros sur le financement des hôpitaux, les soins et les remboursements de médicaments,** mais aussi sur la gestion des caisses de la Sécurité sociale.

Cela s'ajoute aux 2,2 milliards d'euros d'économie prévus pour le budget 2012.

### HAUSSE DE LA TVA

La TVA passe de 5,5% à 7%. Tous les secteurs seront touchés. De l'alimentaire aux transports (y compris pour se rendre au travail), en passant par la restauration, les travaux de rénovation, les livres...

**Pour FO cette hausse renforce le caractère socialement injuste de la TVA.**

Insensible pour les plus riches, elle taxe le pouvoir d'achat des salariés.



# STOP À L'AUSTÉRITÉ, NON À LA DICTATURE DE LA DETTE

En France, en Europe et ailleurs, **l'austérité** détruit l'activité économique, la consommation et l'emploi et conduit à **la récession**. Elle accentue les inégalités sociales et attaque les principes républicains et les droits sociaux. Enfermés dans cette logique, sous tutelle des marchés financiers et des agences de notation, les gouvernements fragilisent la démocratie et l'Union européenne s'affiche comme une contrainte restrictive: le dumping, la régression et les inégalités l'emportent sur la solidarité et le progrès. La crise du capitalisme montre qu'il faut **changer de modèle**.

## POUR FORCE OUVRIÈRE DES SOLUTIONS EXISTENT:

### Sur le plan international

FO, avec les principaux syndicats dans le monde, appelle:

- à la mise sous contrôle des marchés financiers et à la fin de la spéculation boursière;
  - à la redistribution des richesses au profit des populations;
- au respect des normes internationales du travail contre le dumping social;
  - à une réorientation importante de la construction européenne.

### Sur le plan national

FO revendique:

- une **augmentation générale et significative des salaires, des pensions et des minimas sociaux**; c'est une condition de justice sociale et de relance économique créatrice d'emplois;
- une politique industrielle ambitieuse;
- le renforcement des services publics et de la protection sociale collective par l'**arrêt de la RGPP**;
- une politique fiscale basée sur l'égalité républicaine et une redistribution effective des richesses.

Plutôt que de raboter les aides fiscales à caractère social, de nouvelles recettes fiscales immédiates sont possibles dont la «niche Copé» (6 à 8 milliards d'euros), les régimes d'allégement de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises («mère-fille» – 35 milliards d'euros; «intégration fiscale» – 18 milliards d'euros), et en luttant réellement contre l'évasion fiscale (prix de transferts des multinationales), etc.

Pour FORCE OUVRIÈRE, il est regrettable que l'ensemble des syndicats n'acceptent pas de préparer en commun, comme nous le proposons, un appel clair à 24h de grève public/privé.

**Ce qu'il faut, actuellement, c'est réclamer l'abandon  
de toutes les mesures d'austérité qui plombent les salariés.**

**Rapprochez-vous des Unions départementales FORCE OUVRIÈRE et rejoignez le syndicalisme libre et indépendant, celui qui affiche clairement ses positions en toute circonstance.**

## Assemblée Générale de L'Union Départementale des Retraités de Côte d'Or



**FO**  
la force syndicale



L'assemblée générale de l'**UDR FO de Côte d'Or** s'est tenue le 18 Novembre 2011, sous la présidence de **Edouard GUERREIRO** – Secrétaire Général de l'UDFO 21.

Après le rapport présenté par **Joëlle MAZOYER** – Secrétaire adjointe de l'UDR FO 21

**Edouard GUERREIRO** est intervenu sur les sujets d'actualités tels que pouvoir d'achat, accès aux soins et les inégalités qui pèseront immanquablement sur les salariés et les retraités. Ces derniers déjà bien malmenés, sont menacés par des dispositions à venir comme, l'augmentation de la CSG, et par d'autres comme le doublement de la taxe sur les contrats de mutuelle et de prévoyance qui passe de 3.5 à 7%.

En effet, les décisions du gouvernement en matière de dépenses publiques et son train de mesures d'austérité frappent lourdement le pouvoir d'achat des retraités, déjà rudement mis à l'épreuve.

C'est pour cela qu'il nous faut combattre, expliquer, et construire un rapport de force pour lutter contre cette avalanche qui entraîne, salariés et retraités dans l'abîme.

Les échanges n'ont pas manqué et pratiquement chacun et chacune a pris la parole sur divers sujets. Tous et toutes sont bien d'accord pour combattre **contre l'austérité de droite, de gauche ou syndicale.**

Après la présentation du rapport financier par **Jean Claude BONNARD** – Trésorier de l'UDRFO 21- et après avoir procédé à la désignation des instances, tous et toutes se sont réunis autour du pot de l'amitié et de la fraternité.

**Stage découverte FO du 21 au 25  
Novembre 2011 à l'UDFO 21**



Ce stage permet d'établir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société. Organiser et coordonner le travail syndical



Permettra à nos militants d'établir un véritable rapport de force dans l'entreprise, de mieux appréhender les problèmes des représentants du personnel : rôle et moyens d'action.



Les thèmes abordés : les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGTFO et les organisations syndicales internationales. L'histoire du mouvement syndical et de la Cgt-FO, l'action syndicale revendicative, l'organisation et la répartition du travail syndical.



Et bien sûr l'actualité sociale, économique et syndicale du moment, et elle est très riche !!!!!!!!



***NOTRE FORCE  
L'indépendance  
NOTRE OUTIL  
La syndicalisation***

## Rencontres syndicales internationales - 2011



Dans le cadre des rencontres syndicales internationales que nous avons de longue date à l'UD FO de la Côte d'Or, Edouard GUERREIRO Secrétaire général - UD FO 21 n'a pas failli à cette tradition. Il a reçu, dans les locaux de l'Union Départementale, en présence de quelques camarades responsables syndicaux et militants, les responsables allemands du DGB (Le **Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB)** - Confédération allemande des syndicats) est la confédération syndicale majeure d'Allemagne.

La délégation était composée de :



- ✓ Dietmar MUSCHEID, président du DGB West et Président du DGB Rhénanie-Palatinat,
- ✓ Eugen ROTH, vice-président DGB West et président de DGB Sarre,
- ✓ Christian SCHMITZ, directeur DGB Trèves.



Les échanges entre camarades français et allemands ont été fructueux sur le plan syndical. Mais, pouvait-il en être autrement, compte tenu de l'amitié et des liens anciens et forts qui lient les deux organisations.



- Un des sujets abordés, qui a énormément intéressé la délégation allemande : la loi sur la représentativité inventée par la CGT et la CFDT pour éliminer les autres syndicats de l'échiquier syndical français.
- D'autres sujets ont été abordés. Ainsi, la crise économique qui frappe tous les pays d'Europe et du monde. Beaucoup de convergences sur l'analyse de la situation ont été constatées.

Après nos travaux, nous avons fait découvrir la Bourgogne et ses nombreux atouts, aussi bien liquides que solides, et, c'est sur une note gastronomique que les deux délégations syndicales ont promis de se revoir, cette fois-ci en Allemagne : à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la Rhénanie-Palatinat en 2013, nous dépêcherons une délégation de jeunes de FORCE OUVRIERE qui participera aux festivités.



Les syndicalistes se sont échangé quelques cadeaux pour marquer et renforcer l'amitié entre les deux organisations syndicales.



**FO**  
la force syndicale

# LES RESULTATS DE FORCE OUVRIERE

## Juin 2011

12 % pour FO FORCLUM (Bâtiment)  
21 % pour FO DALKIA Est (Bâtiment)  
42 % pour FO EIFFAGE (Bâtiment)

## Septembre 2011

42 % pour FO CARREFOUR Toison D'or (F.G.T.A.)  
42 % pour FO L'ENTRETIEN (FEETS-FO)

## Octobre 2011

54 % pour FO SITA (TRANSPORTS)

## Novembre 2011

48 % pour FO AGES-ADAPEI (Action Sociale)

**FO**  
la force syndicale



**Une seule force syndicale**  
**FORCE OUVRIERE**



**SANTÉ ■ PRÉVOYANCE ■ ÉPARGNE ■ RETRAITES**

Le Groupe APICIL se situe au 4<sup>ème</sup> rang des groupes de protection sociale en France.

Les Institutions et Mutuelles qui le constituent sont à but non lucratif, et fonctionnent sur un mode paritaire et mutualiste.

Construit autour des valeurs de **solidarité**, de **transparence** et de **d'humanisme**, le Groupe fonde sa différence sur une vision innovante : **la Protection Sociale Durable**.

Elle se traduit notamment par un engagement fort de notre service Action Sociale dans des domaines aussi variés que :  
la prévention des risques santé, le dépistage, le retour à l'emploi, l'accueil des personnes handicapées ...

### Une relation de proximité

**APICIL Dijon**  
17 place Darcy  
21000 DIJON  
Tél : 03 80 44 10 00  
[www.apicil.com](http://www.apicil.com)

**Nos conseillers experts** sont à votre disposition pour effectuer avec vous, en fonction de votre situation, **un diagnostic de votre protection sociale**.

  
Groupe  
**APICIL**  
HUMAIN, SINON RIEN

## ACTION SYNDICALE

### Ils refusent leur licenciement et occupent leur entreprise



Mardi 22 novembre, l'entreprise Erhel Hydris, spécialiste du hayon élévateur, était placée en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Dijon. Suite logique, les salariés ont désormais reçu leur lettre de licenciement. Sur les 37 salariés employés sur l'atelier de production de l'avenue Stalingrad, 32 personnes ont donc découvert leur lettre de remerciement ce mercredi. Les cinq derniers salariés, des employés dits protégés, la recevront ultérieurement. Dénonçant les conditions de cette liquidation, ainsi que les conditions de départ, les salariés élèvent la voix. "Nous sommes prêts à occuper le site pendant deux ans"

"Nous avons calculé qu'un salarié ayant 25 ans d'ancienneté partirait avec 9 à 10 000 euros d'indemnité de départ. Cette liquidation passe mal", explique Manuel DIESTRE, délégué syndical FO, avant d'ajouter "qu'en plus les carnets de commande étaient remplis". Selon le syndicat, en effet, ce serait "la non-livraison des matières premières par la maison mère lyonnaise, Métalic", qui aurait précipité l'usine dijonnaise dans le rouge.

Pour faire entendre leur message, les salariés ont également décidé d'occuper leur entreprise nuit et jour, en suivant des roulements par équipe. Une action coup de poing qu'ils avaient déjà réalisée il y a deux ans, lors d'une première mise en liquidation. Les salariés d'Erhel avaient campé dans leur usine durant une vingtaine de jours pour protéger les machines et organiser les pourparlers avec les repreneurs. Pour obtenir de meilleures indemnités de départ et/ou un nouveau propriétaire, ils se disent prêts, cette fois-ci, "à rester deux ans sur site, s'il le faut".

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Liquidation confirmée pour ERHEL HYDRIS !!!

Coup de gueule !

La liquidation d'une entreprise avec un véritable savoir faire, idéalement située sur la zone d'activité de Dijon, et qui fabrique un produit de qualité, cette situation est surréaliste. Ce produit n'est pas prêt de disparaître, il faudra toujours des hayons sur les camions qui livrent du matériel sans quai de déchargement. Sans compter que ce produit pourrait se dupliquer et s'adapter à d'autres activités. Il suffirait de mettre les moyens en termes d'ingénierie et de se donner des moyens de valablement le commercialiser. Quand on voit ce gâchis, il n'est pas étonnant que l'industrie française foute le camp ! Il ne suffit plus d'en faire le constat, il faut qu'un repreneur sérieux reprenne cette entreprise qui a un véritable potentiel industriel. Les salariés se battent avec courage, au côté de leurs délégués FO pour défendre leur emploi, leur entreprise, leur savoir faire. Je voudrais ici, saluer ces vaillants salariés qui défendent désespérément leur emploi, défendent de fait leur entreprise. Mais leur courage et leur détermination suffiront-ils ?

Qui les aidera à relever le défi ; garder cette activité sur la zone de Dijon ?

Edouard GUERREIRO

Secrétaire Général de l'UDFO de Côte d'Or



## Historique : Élections professionnelles de la Fonction Publique d'État.

### FO devient le premier syndicat de la fonction publique d'État.

**FO** détrône la FSU à la tête des syndicats de la fonction publique d'État, selon les résultats définitifs des élections professionnelles publiés le 1er décembre 2011 par le gouvernement. La campagne de **FO** contre la RGPP et l'engagement de tous ses militants a été payante. 2,7 millions de fonctionnaires et d'agents non titulaires étaient appelés à voter, dont environ 1,8 million d'agents de la fonction publique d'État et 900 000 dans l'hospitalière, pour élire leurs représentants dans des instances équivalentes aux comités d'entreprise du privé.

**Force ouvrière (16,61 %)** devant la FSU (15,84 %), la CGT (15,82 %), la CFDT (14,56 %), l'Unsa (13,98 %), Solidaires (8,62%), la CGC (5,20 %), la CFTC (3,87 %) et la Fédération générale autonome des fonctionnaires (1,47 %). En 2007, la FSU (20,6 %) devançait **FO (15,4 %)** et la CGT (15,2 %).

**Force ouvrière** a enregistré une nette progression à l'issue des élections professionnelles du 20 octobre, de son côté, la CGT a reculé. **FO** a démontré la justesse de ses revendications, de son action et de ses combats contre la Révision générale des politiques publiques et ses impacts destructeurs tant sur les conditions de travail que sur les missions de service public", s'est félicité Jean-Claude Mailly, qui a pointé les dysfonctionnements dans l'organisation du vote. Ils ont entraîné le report au 22 novembre du scrutin au ministère de la Justice et une participation limitée au ministère de

l'Éducation nationale du fait de l'instauration du vote électronique.

Ces résultats vont faire évoluer la composition du Conseil supérieur de la fonction publique de l'État : 4 sièges seront attribués à **FO** et à la FSU, 3 sièges à la CGT, la CFDT et l'Unsa, 2 sièges à Solidaires et un siège à la CGC. Conformément à la nouvelle loi sur la représentativité de juillet 2010, la CFTC conservera un siège à titre transitoire jusqu'au prochain renouvellement de l'instance. Le nouveau Conseil sera constitué début 2012, précise le ministère de la Fonction publique. **Force ouvrière** y siègera en position de force.

**Force ouvrière** s'est renforcé partout : à la poste (+1.66%), à France Télécom (+1.77%), dans la Fonction Publique Hospitalière (+0.9%) , et devient ainsi la première organisation dans toute la Fonction publique de l'Etat. Avec près de 18% (globalité de la Fonction Publique d'Etat, hors enseignement privé), **FO** est présente dans tous les ministères et elle consolide sa représentativité dans les commissions administratives paritaires de corps. Pour **FO**, les fonctionnaires et agents publics marquent à nouveau leur attachement à la défense de leurs droits en exprimant leur confiance et leur soutien à la seule organisation qui, depuis l'origine, a combattu sans ambiguïté la RGPP et ses 561 mesures, la RÉATE, la loi HPST, la loi dite de mobilité, les « accords de Bercy », le changement de statut de La Poste et leurs conséquences désastreuses pour les personnels et pour le service public en général.

**L'Union départementale des syndicats FO de Côte d'Or s'associe à la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière** pour saluer l'action de toutes les structures **FO** et de l'ensemble des militant(e)s qui se sont mobilisés, dans des conditions toujours plus dures. Ils ont permis ces nouveaux succès qui construisent déjà ceux à venir. **Force Ouvrière** remercie les fonctionnaires et les agents publics qui lui ont accordé leur confiance et les appelle à renforcer les rangs de **FO** par leur adhésion.

**L'Association Force Ouvrière Consommateurs 21, réunit des femmes et des hommes qui agissent ensemble, en toute indépendance, pour la défense**

The logo for AFOC21 features the letters 'AFOC' in a bold, sans-serif font. The 'A' is green, 'F' is red, 'O' is green, and 'C' is blue. The number '21' is in a smaller, blue font to the right.

ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE CONSOMMATEURS

2, rue Romain Rolland 21000 DIJON

Organisation sans but lucratif régie par la loi du 01 juillet 1907

N° de Siret 494 606 114 00010

CCP: P 4314-79M-DIJON

afoc21.conso@orange.fr afoc21.dijon@wanadoo.fr

☎ 03.80.67.01.08 - 03.80.67.01.09

**des consommateurs et des locataires.**

**Vous êtes adhérents FO vous pouvez bénéficiez des conseils de l'AFOC 21**

## **5 MISSIONS :**

**La défense des locataires**

### **Le conseil**

L'AFOC met à la disposition de ses adhérents un service de conseil juridique et de traitement amiable des litiges individuels qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne, dans tous les domaines de la consommation, téléphonie, automobile, banques, démarchage...

### **La représentation des consommateurs**

La représentation des consommateurs consiste pour l'afoc à intégrer leurs besoins et attentes spécifiques dans la politique de la consommation arrêtée par les instances de décision des Pouvoirs Publics et des entreprises.

### **La formation des militants et des consommateurs**

La formation des militants et des consommateurs représente parallèlement un élément clé de la politique de l'afoc s'agissant d'un mouvement qui fait appel aux compétences des militants de notre organisation et qui entend ériger le consommateur en contre-pouvoir susceptible d'améliorer l'efficacité du système économique et social.

**Vous informer ..... Dans un esprit d'indépendance et de solidarité. DES EQUIPES LOCALES, UNE EQUIPE DE BENEVOLES qui apportent leur compétence aux adhérents.**

### **Les Permanences :**

#### **Dijon :**

**Lundi, Mardi, Mercredi, et Vendredi  
matin de 8H30 à 11H30**

**Jeudi après-midi de 14H15 à 18H15**

#### **Beaune :**

**Mercredi de 18H30 à 19H30 et  
samedi matin**

**Tel : 03.80.24.11.78 ou  
06.20.14.18.72**

# Meeting du 29 Septembre 2011

Dans le cadre de la campagne Confédérale, nous vous avons invité **Marie Alice MEDEUF** à une journée pour la défense du service public. Début de la journée nous étions invités par le syndicat **FORCE OUVRIERE** du CHU.

Puis après une visite des installations de l'Hôpital, notre délégation a été reçue par la Direction. Nous avons fait part



de nos diverses réflexions et de quelques revendications. Puis nous avons rendez-vous à **l'Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de Côte d'Or** pour un meeting organisé

dans le cadre de la défense du Service Public Républicain et des élections d'Octobre dans la Fonction Publique. Notre camarade Secrétaire Confédérale **Marie Alice MEDEUF** a présidé celui-ci et a prêté une attention très particulière aux interventions des nombreux participants.



SERVICE PUBLIC  
JE-NOUS-TOUS AVEC **FO!**



Les chiffres font partie de la vie quotidienne et nous sommes aujourd'hui noyés sous une quantité impressionnante de données et de statistiques. Difficile de se retrouver dans ce dédale. C'est pourquoi *Force Ouvrière hebdomadaire* vous informe régulièrement de l'évolution de certains de ces repères précis.

### LE SMIC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012:  
**9,22 euros l'heure**,  
soit **1 398,37 brut**  
par mois  
pour 151,67 heures.

### FONCTIONNAIRES

Minimum de traitement  
dans la fonction publique:  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012:  
**1 398,35 euros brut.**

Plafond mensuel  
de la Sécurité sociale  
du 1<sup>er</sup> janvier  
au 31 décembre 2012  
**3 031 euros.**

### ASSURANCE- VIEILLESSE

Minimum vieillesse:  
Au 1<sup>er</sup> avril 2011:  
**8 907,34 euros** par an  
pour une personne seule  
**(742,27 euros par mois)**  
**14 181,30 euros** par an  
pour un couple  
Minimum contributif majoré:  
**7 974,55 euros** par an  
pour une personne seule  
(soit **664,54 euros** par mois).

Médecine conventionnée  
(tarifs secteur 1)  
Au cabinet du médecin  
omnipraticien:  
**23,00 euros**  
Au cabinet du médecin  
spécialiste:  
**25,00 euros.**

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 3538

Avec pas moins de 3538 unités écoulées en 2011, Rolls-Royce a battu son record historique de ventes depuis sa création il y a cent sept ans, soit 31% de plus que l'année précédente. Commentaire de son directeur général: «2011 a été pour nous une année formidable.» Modèle le plus vendu: la *Ghost*, accessible à partir de quelque 200 000 euros. La zone Asie-Pacifique représente la plus forte croissance des ventes (47%), devant le Proche-Orient (23%) et l'Amérique du Nord (17%). Et, *honnî soit qui mal y pense*, la Grande-Bretagne, reine de l'austérité, affiche une hausse de 30%. Quant à Bentley et Ferrari, ils se portent bien également: ils s'apprentent à annoncer, eux aussi, des ventes records. Si certains sont à sec, pour d'autres ça roule...

### COTISATIONS SOCIALES, EN POURCENTAGE DU SALAIRE BRUT

CSG: 7,5% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 (au lieu de 3,4%) sur 97% du salaire.

CRDS<sup>(1)</sup>: 0,5% depuis le 1<sup>er</sup> février 1996 sur 97% du salaire.

#### SÉCURITÉ SOCIALE

Assurance-maladie: 0,75%

Assurance-vieillesse: 6,65%

Assurance-vieillesse déplafonnée: 0,10%

#### ASSURANCE-CHÔMAGE

● Cotisation ASSEDIC  
Tranches A et B 2,40%

● APEC<sup>(2)</sup> 0,024%

#### RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

● ARRCO (Taux minima obligatoires)  
Non-cadres tranches A et B  
et cadres tranche A: 3%

● AGIRC  
Cadres tranches B et C: 7,70%

● Cotisation AGFF  
Tranche A<sup>(3)</sup> 0,80%  
Tranche B<sup>(4)</sup> 0,90%

1) Contribution au remboursement de la dette sociale.  
2) Association pour l'emploi des cadres.

3) Tranche A: dans la limite du plafond de la Sécu.  
4) Tranche B: entre 1 et 4 fois le plafond de la Sécu.

### ALLOCATIONS FAMILIALES

2 enfants: 125,78 €  
3 enfants: 286,94 €  
Par enfant en plus: 161,17 €

Majoration pour âge  
des allocations:

35,38 € de 11 à 16 ans  
et 62,90 € après 16 ans.

Pour vos enfants nés après  
le 30 avril 1997, vous ne  
recevrez pas ces deux ma-  
jorations; vous recevrez  
une majoration de 62,90 €  
à partir du mois suivant  
leur 14<sup>e</sup> anniversaire.

### CHÔMAGE

L'allocation doit s'élever à  
27,66 euros par jour au mini-  
mum, mais ne peut dépasser  
75% du salaire journalier de  
référence (salaire des douze  
mois qui ont précédé la rup-  
ture du contrat de travail).

Vous trouverez tous les détails  
dans le tableau «Allocations  
chômage» ci-dessous.

### INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION (INSEE)

DÉCEMBRE 2011 DU 31/12/2010 AU 31/12/2011 DU 01/01/2011 AU 31/12/2011  
+0,4% +2,5% +2,5%

### INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

4<sup>e</sup> trimestre 2011, l'indice de référence des loyers atteint 121,68 – évolution sur un an: + 2,11%

L'article 9 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 a modifié l'indice de référence des loyers. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

## LES ALLOCATIONS CHÔMAGE

### LES RÈGLES D'INDEMNISATION

Le principe, c'est qu'un jour cotisé égale un jour indemnisé.

Trois paramètres sont pris en compte.

1 - La période de référence. C'est la période pendant laquelle on regarde si le demandeur d'emploi a travaillé, donc cotisé. Pour les moins de 50 ans, ce sont les 28 derniers mois à compter de la rup-

ture du contrat de travail. Pour les plus de 50 ans, ce ne sont pas 28 mois, mais 36.  
2 - La durée minimale de cotisation. Pour être indemnisé, il faut avoir travaillé au minimum 4 mois, soit 122 jours dans la période de référence.

3 - Les durées maximales d'indemnisation. Pour les moins de 50 ans, la durée maximale est de 24 mois. Pour les 50 ans et plus, cette durée est de 36 mois. Exemple: un salarié qui a travaillé 4 mois dans les 28 derniers mois (il a moins de 50 ans) aura droit à 4 mois d'indemni-

sation. S'il avait travaillé 7 mois, il aurait eu droit à 7 mois d'indemnisation. Autre exemple: un salarié de plus de 50 ans qui a travaillé 27 mois aura droit à 27 mois

d'indemnisation; s'il avait travaillé 46 mois, il aurait eu droit à 36 mois, soit le plafond. Ces règles s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009 pour les procédures de

licenciements individuels ou collectifs engagées à compter de cette date. Si la procédure a été engagée avant, ce sont les anciennes règles qui s'appliquent.

### Montant des allocations

Dans le cas général, le mode de calcul de votre allocation s'établit comme suit. Une comparaison est effectuée entre:

➤ 40,4% de l'ancien salaire plus une partie fixe de 11,34 euros par jour;

➤ 57,4% de cet ancien salaire;

➤ l'allocation minimale de 27,66 euros. C'est le montant le plus favorable pour l'allocataire qui sera retenu.

Une réserve cependant, le montant de l'allocation ne peut jamais dépasser 75% du salaire journalier de référence.